



Formation Niveau II

Responsable Dirigeant Services à la Personne



ELKAÉ

DISAP : Parcours « Dirigeant »

Titre répondant aux conditions réglementaires pour diriger un établissement social et médico-social (décret n° 2007-221 du 19 février 2007) et une structure de services à la personne au regard de la loi ASV.

Titre enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (arrêté du 9 avril 2018) : Code RNCP 30382. Formation éligible au Compte Personnel de Formation - Sous l'intitulé Responsable organismes d'intervention sociale et Services à la personne : Code CPF – COPANEF.

La formation

Durée

- Pour les dirigeants, cadres, responsables d'agence de Services à la Personne, qui maintiennent leur activité professionnelle durant la formation, un parcours allégé de :

168 heures en centre de formation sur un an,

Conditions d'accès à la formation

Une formation support à la promotion sociale : l'accès à la formation DISAP n'exige pas de diplôme ! Elle prend en compte l'expérience professionnelle et la valorise au même titre qu'un diplôme. Ex: un niveau bac ou infra bac peut accéder au DISAP.

Entrée en formation à partir d'une **note d'intention validée**, comportant des éléments significatifs de motivation et d'expériences professionnelles de dirigeant en SAP, en adéquation avec les objectifs visés et le contenu du programme.

Le METIER

Par son action, le directeur de SAP :

S'inscrit dans **une dynamique d'éthique**, garant de la qualité du service à l'usage/client et mobilise les compétences techniques nécessaires à l'exercice de la fonction ;

Il pilote un dispositif **au bénéfice d'une population visée**, dans un environnement réglementé ;

Il inscrit son agence **dans l'offre globale du territoire**. Pour cela il doit avoir une lecture stratégique de son environnement ;

Il est responsable **de l'élaboration et du pilotage stratégique** pour la mise en oeuvre de son projet d'entreprise ;

Il **mobilise et coordonne les moyens** humains, financiers, matériels et logistiques ;

Il construit et met en oeuvre la **politique de communication**.

Formation certifiante

Niveau II



Contenu pédagogique

Articulation d'enseignements **théoriques et mises en situation d'expérimentations de la fonction**. La formation offre un juste équilibre entre les techniques de gestion, l'expertise des populations, la connaissance des politiques publiques et le management des ressources humaines, dans un pilotage stratégique au service de l'utilisateur.

La formation certifiante de niveau II proposée s'organise autour de **4 domaines de compétences (DC)** :

- DC1 : Conception et développement d'une prestation de service de qualité au bénéfice des usagers/clients;
- DC2 : Management et gestion des ressources humaines;
- DC3 : Gestion économique, financière, administrative et logistique;
- DC4 : Définition et conduite stratégique du projet d'entreprise

Modalités pédagogiques

La formation proposée, sous forme de modules rattachés à chaque domaine de compétences, permettra au Dirigeant :

- De développer **sa vision stratégique** du secteur et de son agence,
- D'identifier de **nouveaux leviers de performance** en gestion des ressources humaines, management ou encore gestion budgétaire,
- **D'optimiser son pilotage** d'entreprise par la construction d'un projet d'agence.

Validation de la formation

Le titre de directeur dans les services à la personne est attribué par un jury de professionnels et cadres dirigeants du secteur, **sur la base d'un écrit et d'une soutenance orale du projet**.

Le mémoire professionnel écrit et sa soutenance devront inclure **des éléments probants des quatre domaines de compétence visés**, et restituer la démarche de projet d'entreprise élaborée et menée au cours de l'année.



Le parcours DIRIGEANT : SYNTHESE

Pour les dirigeants de structures, agences de Services à la personne : un **parcours sur mesure et individualisé après entrée sur note d'intention !**

Durée : **168 heures, sur un an, 2 jours par mois.**

Des modules en lien avec les domaines de compétence à valider, sous forme **de journées d'actualité et séminaires avec des outils stratégiques et de réflexions** sur le secteur des SAP en profonde mutation.

Le domaine 4 « conduite stratégique du projet d'entreprise » au service du dirigeant : **faire du DISAP un outil de diagnostic et pilotage.**

Un parcours validé par un titre RNCP de **niveau II, en conformité avec loi ASV.**

Financements de la formation

Pour les dirigeants Statut Salarié : coûts pédagogiques pris en charge par OPCA

Pour les dirigeants Statut TNS : Prise en charge AGEFICE-CNSA si activités MAD ; Formation Eligible CPF

Lieu de formation

Paris 19^e - Ligne 7 - Crimée

Calendrier Dirigeant

Durée : 168 heures

Rythme de la formation : 2 jours par mois (mercredi)

Démarrage : 12 juin 2019 - Fin 10 juin 2020

À noter dès à présent



2019

Juin : 12-19

Juillet : 3-10

Août : 28

Septembre : 11-18

Octobre : 9-16

Novembre : 6-13

Décembre : 11-18

2020

Janvier : 8- 5

Février : 12-19

Mars : 11-18

Avril : 8- 15

Mai : 6 - 13

Juin : 10

Les +++ du DISAP

L'équipe pédagogique :

Une équipe d'intervenants associant consultants en entreprise, acteurs dirigeants de structure, représentants d'instances professionnelles, directeurs pédagogiques.

Les méthodes pédagogiques :

Théorie et pratique associées, Méthode de gestion de projet, Mises en situation, études de marchés, Séminaires, conférences
Interactivité avec les participants à la formation

La validation d'un titre de niveau II :

Inscrit au RNCP, passerelle possible vers un Master II. Epreuves de certification devant jurys professionnels

Contacts pour renseignements

ELKAÉ : Carole Edon-Lamballe

06 75 21 41 7

elkae@outlook.fr



Certificateur DISAP : ASKORIA



Partenaires : FESP



**Prochainement
toute l'actualité
d'ELKAÉ sur
www.elkae.fr**



ELKAÉ

CNSA

